



L'AFD ET l'énergie solaire

Centrale solaire photovoltaïque de Zagtouli (Burkina Faso) © Erwan Rogard/AFD



+40
centrales solaires
financées

1 GW
de puissance solaire
installée

1 milliard
d'euros d'engagements
de 2016 à 2020

Levier essentiel de la transition énergétique et de la lutte contre le changement climatique, les énergies renouvelables – l'énergie solaire en particulier – sont aussi de formidables vecteurs de développement économique et d'accès à l'énergie pour tous. **Notre objectif : soutenir la pénétration massive d'énergie solaire, à un prix compétitif, dans le mix énergétique.**

#MondeEnCommun

Valoriser l'énergie solaire raccordée ou décentralisée, des solutions de financement adaptées

1 Nos axes d'intervention

1. Appuyer les politiques et les investissements d'accès universel à l'électricité :

- Appui à la définition de stratégies d'électrification valorisant l'énergie solaire
- Soutien à l'accès à l'électricité *via* des solutions individuelles (kits solaires) ou collectives (*mini-grid*) reposant sur l'énergie solaire

2. Développer massivement la production d'énergie solaire connectée au réseau :

- Soutien aux politiques publiques nécessaires au développement de la filière solaire
- Appui au développement de projets et au financement d'investissements
- Coopération technique pour accompagner le renforcement de capacités et la formation
- Soutien au marché de la finance verte, en accompagnant les banques commerciales *via* SUNREF

3. Renouveler, moderniser et étendre les réseaux électriques pour favoriser l'intégration de l'énergie solaire :

- Coopération technique pour le renforcement de capacités
- Accompagnement de stratégies d'investissement
- Financement de programmes d'investissement pour la modernisation du réseau

2 Nos outils d'intervention

- Des prêts souverains et non souverains pour financer les investissements de production d'énergie solaire et de modernisation du réseau électrique
- De l'assistance technique pour la planification des investissements et la montée en compétence de vos équipes
- Des prêts à long terme en partenariat avec les banques commerciales (programme SUNREF)
- Des garanties de paiement public pour soutenir l'investissement privé
- Le financement du secteur privé à travers notre filiale Proparco

Burkina Faso - Zagtouli, la première centrale PV d'Afrique

Au Burkina Faso, l'AFD a contribué au financement de la centrale solaire de Zagtouli (30 MW), le premier projet de ferme solaire photovoltaïque en Afrique subsaharienne. La centrale est un actif public au service de la transition énergétique du Burkina Faso et de la baisse du coût de l'électricité. En produisant 4 % de la consommation annuelle du pays – l'équivalent de la consommation de 660 000 personnes – cette centrale contribue significativement à l'offre globale d'électricité à un coût de production très compétitif, estimé entre 30 et 40 francs CFA le kWh.

Financement : prêt souverain de 22,5 millions d'euros

Durée : 1 an et demi

Maroc - Noor Ouarzazate, le plus grand complexe CSP d'Afrique

Au Maroc, l'AFD soutient le Plan solaire marocain (NOOR) qui vise à développer une source d'énergie renouvelable et à réduire la très forte dépendance énergétique du pays. Le Plan NOOR (2 GW) permettra d'éviter l'émission d'environ 3,7 millions de tonnes de CO₂. La construction de la centrale solaire thermique (CSP) NOORo I a démarré en 2013. Celle-ci a été mise en service en février 2016. NOORo II (200 MW) et NOORo III (150 MW) permettent une diversification technologique dans le solaire thermodynamique.

Financement : prêt souverain de 150 millions d'euros et subvention de 300 000 euros

Durée : 6 ans (en cours)

Mali - hybridation solaire de mini-réseaux en zones rurales

Avec l'appui de l'AFD, l'Agence malienne pour le développement de l'énergie domestique et l'électrification rurale (AMADER) a installé 3,6 MW de capacités photovoltaïques pour hybrider la production thermique de 60 localités et densifier les réseaux de distribution locaux. Dans ces localités, plus de 106 000 personnes bénéficieront d'une amélioration de la qualité du service électrique. Ces investissements favorisent le développement des petits commerces et de l'artisanat en zone rurale.

Financement : prêt souverain de 20 millions d'euros et subvention EU-ITF de 18 millions d'euros

Durée : 3 ans (en cours)